

DÉLIBÉRATION N° 2019/120

Portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2018 du budget annexe
du service de la collecte des déchets ménagers de la ville de Dumbéa

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 24 avril 2019,
VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU la délibération n°2013/492 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe du service de
la collecte des déchets ménagers,
VU la délibération n°2014/119 du 04 avril 2014, relative à la délégation de pouvoir du Conseil
Municipal au bénéfice du Maire,
VU la délibération n° 2017/483 du 27 décembre 2017, approuvant le budget primitif de l'exercice 2018
de la Ville de Dumbéa – Budget annexe du service de collecte des déchets ménagers,
VU la délibération n° 2017/484 du 27 décembre 2017, portant modification de l'autorisation de
programme n°023DEC pour la réalisation du Quai d'Apport Volontaire (QAV),
VU la délibération n° 2018/333 du 29 août 2018, portant approbation du budget supplémentaire de la
Ville de Dumbéa pour l'exercice 2018 – Budget annexe déchets ménagers,
VU la délibération n° 2018/334 du 29 août 2018, portant modification de la délibération n°2017/484 du
27 décembre 2017, portant modification de l'autorisation de programme n° 023DEC pour la réalisation
du quai d'apport volontaire,
VU les états des restes à réaliser,
VU le tableau d'affectation du résultat 2018 et le compte de gestion certifiés par le Trésorier de la
province Sud,
VU la note explicative de synthèse n° 2019/34 du 3 avril 2019,
La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 11
avril 2019,
Après en avoir délibéré,

D É C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

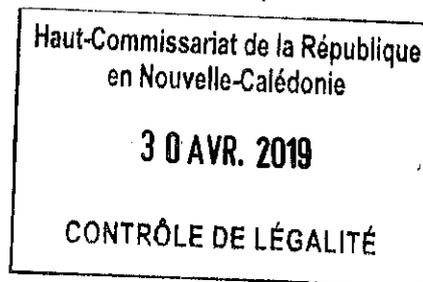
Est approuvée la reprise anticipée des résultats pour l'exercice 2019 exposée ci-dessous :

Le résultat de fonctionnement du budget annexe du service de la collecte des déchets
ménagers de l'exercice 2018, d'un montant de cinquante-cinq-millions-trois-cent-quatre-vingt-cinq-mille-huit-
cent-vingt-et-un francs (**55.385.821 F.CFP**) est affecté en globalité en recettes de fonctionnement au compte
002 – Résultat de fonctionnement reporté.

Le solde d'exécution de la section d'investissement présentant un excédent de trente-huit-
millions cent-quarante-sept-mille-quatre-cent-cinquante-sept francs (**38.147.457 F.CFP**) est reporté en globalité
en recettes d'investissement sur le compte 001 – Solde d'investissement reporté, pour couvrir l'incidence des
restes à réaliser de trente-deux-millions-cinq-cent-trois-mille-cinq-cent-cinq francs (32.503.505 F.CFP) et
financer des dépenses d'investissement. Cette reprise de résultat engendre un suréquilibre de la section
d'investissement.

ARTICLE 2 /

Les décisions relatives à l'affectation du résultat 2018 et à l'inscription des crédits
correspondants au budget 2019 n'ont qu'un caractère indicatif et seront à confirmer après le vote du compte
administratif 2018.



ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire et le trésorier de la Province Sud sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publié par voie d'affichage

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 24 AVRIL 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 24 AVRIL 2019

Le Maire,

Georges Nature



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
SG	-	1
SFB	-	1
DDP	-	1
DAF	-	1
AFFICHAGE	-	1
TRESORERIE PROVINCE SUD	-	1